



LE RELAIS ASSISTANTES
MATERNELLES C'EST :

- Faciliter la mise en relation des parents et des assistantes maternelles,
- Informer,
- Accompagner le parent employeur et/ou l'assistante maternelle dans les démarches administratives,
- Mettre en place et animer des activités ludiques et éducatives auprès des jeunes enfants,
- Echanger lors de réunions à thèmes qui traversent les pratiques professionnelles des assistantes maternelles.

OUVERT DU
LUNDI AU
VENDREDI SUR
RENDEZ VOUS

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES DU
SAMMIELLOIS

Caroline Manzoni, animatrice du RAM
TEL : 06.83.83.58.97

MAIL: ram.sammiellois@gmail.com

Place des Moines
BP 68
55300 SAINT MIHIEL



Fédération départementale Familles
Rurales Meuse
2 Quai Carnot 55000 Bar le Duc
03 29 76 24 90



PETITE ENFANCE
Accueillir les tout petits

RELAIS ASSISTANTES
MATERNELLES
DU SAMMIELLOIS





ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)



- Le RAM vous informe sur votre statut, sur la procédure d'agrément et sur la législation,
- Vous propose des rendez-vous spécifiques pour la préparation du contrat de travail avec l'employeur,
- Vous propose un lieu d'écoute et de rencontre avec d'autres assistantes maternelles du territoire,
- Un accompagnement dans vos relations avec les familles,
- Vous met en relation avec des familles qui recherche un(e) assistant(e) maternel(le).



PARENT(S) EMPLOYEUR(S)



- Le RAM vous informe sur les différents modes d'accueil pour votre enfant qui existent sur le territoire,
- Vous propose une aide à la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le),
- Vous informe et vous accompagne dans vos démarches administratives et votre fonction d'employeur d'une assistante maternelle (contrat de travail, bulletin de salaire, prestation CAF ...), et vous propose de venir partager des temps de jeux et de rencontres avec les assistantes maternelles et les enfants.



L'ENFANT, COEUR DE L'ACCUEIL



- Le relais organise des matinées de rencontre et de jeux pour les enfants et les assistantes maternelles dans les salles des fêtes des différentes communes du territoire Sammiellois. Le planning des activités sera envoyé tous les deux mois aux assistantes maternelles.
- Ces temps de jeux proposés à l'enfant vont lui permettre d'expérimenter les règles de vie en collectivité et de favoriser la socialisation.